



[Mars 2017, page 6](#)

Mercredi 1er mars 2017.

Après s'être laissé séduire par les militants de longue date du revenu de base en France, qui l'ont convaincu de promouvoir cette mesure, le candidat socialiste Benoît Hamon a confié ce dossier à l'économiste Julia Cagé. Comme [Thomas Piketty](#), également membre de l'équipe de campagne de M. Hamon, celle-ci propose de cette idée une version vidée de sa substance. Quel effet aura cette campagne sur l'avenir du revenu garanti, projet qui continue de diviser la gauche ?

Une utopie dans la lessiveuse de la présidentielle

Revenu garanti, l'invité-surprise

En inscrivant à son programme l'instauration d'un revenu universel, le socialiste Benoît Hamon a semé le trouble dans la campagne présidentielle française. Cette idée à laquelle il s'est rallié récemment, et dont il présente un projet de mise en œuvre en forme de reculade, rompt cependant avec la vision du travail qui domine chez les autres candidats. Et rallume le débat au sein de la gauche.

par Mona Chollet --

Sur les réseaux sociaux, fin janvier, une image facétieuse mettait en scène Dory, héroïne du *Monde de Dory*, le dessin animé des studios Pixar (2016). La « poissonne », qui souffre de troubles de la mémoire immédiate, nageait en jurant : « *Je ne me laisserai plus jamais berné par le PS* [Parti socialiste]. » Avant de s'émerveiller : « *Ho ! Un revenu de base !* »

L'instauration d'un revenu universel apparaît en effet comme la mesure-phare proposée par le député socialiste Benoît Hamon, vainqueur, le 29 janvier, de la « primaire citoyenne » pour l'élection présidentielle. Brandir cette utopie lui a permis de se distinguer de son rival, l'ancien premier ministre Manuel Valls, et de son discours de père Fouettard. Le candidat d'Europe Écologie - Les Verts, M. Yannick Jadot, qui s'est retiré de la course, portait également cet objectif, qui figure depuis 2013 au programme de son parti. En faisant sienne une idée longtemps restée confidentielle au sein de la gauche, M. Hamon lui a donné un écho inédit. Et a suscité des réactions révélatrices.

M. Valls a dénoncé le projet d'une « *société de l'assistanat et du farniente* », se prononçant, à l'inverse, « *pour une société du travail, pour la dignité que procure le travail* » (France Info, 10 janvier). L'ex-ministre de l'économie Emmanuel Macron, dont le mouvement En marche !, imprégné de culture d'entreprise et d'idéologie managériale, est décrit par son entourage comme une « *start-up en hypercroissance* (1) », lançait lors d'un meeting à Lyon, le 4 février : « *Je ne veux plus entendre qu'il est intéressant de faire autre chose que travailler !* » Et le quotidien *Libération* affichait à sa « une », le 13 janvier, la photographie d'une femme lisant dans un hamac, avec ce titre : « *Revenu universel : le farniente pour tous ?* » Autant d'illustrations de « *l'identification historique abusive que le capitalisme a établie entre travail et travail salarié* », pour reprendre les termes de l'économiste Carlo Vercellone (2). Mais aussi du fait que, dans notre société, « *le temps ne connaît que deux*

formes sociales : le travail et le loisir », comme l'observe Julien Dourgnon, conseiller de M. Hamon (3). Le candidat socialiste desserre cet étai en affirmant, sur son site de campagne, vouloir « *donner la possibilité à chacun de s'émanciper et de s'engager librement dans l'activité qui répond à ses aspirations* ».

Pourquoi, en effet, confiner ses bénéficiaires à leur canapé, alors que le revenu de base pourrait favoriser une reconversion professionnelle ou le démarrage d'une activité plus utile socialement ? M. Maxime de Rostolan, initiateur du mouvement Fermes d'avenir, estime par exemple que son instauration aboutirait à « *décupler les installations* » en agriculture biologique (4). Le dispositif permettrait aussi de prendre en compte les innombrables activités non rémunérées qui « *font société* » et qui, accessoirement, rendent possible l'activité économique à proprement parler : étudier, élever un enfant, être bénévole dans un festival ou un club sportif, développer un logiciel libre, prendre le temps d'inventer, de créer... D'aucuns rappellent que, à l'époque où elle écrivait le premier tome de *Harry Potter* (à la fois objet littéraire délectable et future poule aux œufs d'or), J. K. Rowling vivait des aides sociales britanniques !

« Capitalisme d'argent de poche »

Pour ses partisans, le revenu garanti serait ainsi un revenu primaire, issu de la production, et non secondaire, c'est-à-dire issu de la redistribution. Dourgnon juge indispensable de « *promouvoir une nouvelle narration de l'économie* » qui se substitue à celle imposée par le Mouvement des entreprises de France (Medef), « *selon laquelle la société vivrait aux crochets de l'entreprise, alors que c'est l'inverse* ». Ce que fait remarquer l'ancien ministre des finances grec Yanis Varoufakis : « *C'est un mythe répandu, avec l'appui des riches, que la richesse est produite individuellement. En réalité, la richesse a toujours été produite collectivement et privatisée par ceux qui en avaient le pouvoir : la classe des possédants* » (World Economic Forum, 3 novembre 2016).

Cet argument justifie aussi que le revenu universel, comme son nom l'indique, soit versé à tout le monde ; un principe attaqué par de nombreux commentateurs, qui jugent absurde de l'accorder « *aussi bien à [la milliardaire] Liliane Bettencourt qu'à la caissière d'Auchan* » (*Challenges*, 13 janvier 2017). Or, bien sûr, l'héritière de L'Oréal restituerait le sien par l'impôt, et financerait même celui d'un bon nombre de ses concitoyens ; en outre, elle a déjà droit à la Sécurité sociale et personne ne s'en indigné.

Ce caractère collectif de la production de richesse, les partisans du revenu garanti le brandissent également face à ceux qui, y compris à gauche, redoutent la création d'une « *classe de citoyens oisifs, entretenus par leurs concitoyens* (5) ». Non seulement ils jugent très improbable que quiconque soit réellement un parasite, mais, même si le cas se rencontrait, arguent-ils, le revenu garanti représenterait, plutôt qu'une faveur extravagante, le meilleur moyen de réduire son coût pour la société. Proche de M. Hamon, le député PS Michel Pouzol, qui a lui-même vécu du revenu minimum d'insertion (RMI) il y a une quinzaine d'années, interrogeait lors d'un débat au Sénat, le 8 février : « *Il y a huit millions de personnes au-dessous du seuil de pauvreté en France ; est-ce qu'on mesure le coût direct et indirect de cette pauvreté ?* » Il s'agirait, écrit Dourgnon dans son livre, de mener une « *politique d'inclusion inconditionnelle* », au lieu de faire dépendre l'accès à des moyens d'existence décentes du fait que l'on est « *salaire de Tartempion* » — selon l'expression de l'économiste Yann Moulier Boutang lors du débat au Sénat.

Offrir un filet de sécurité efficace y compris à la masse des chômeurs et des précaires, et alléger en même temps la condition salariale, dans laquelle les individus, comme l'écrivait l'économiste Frédéric Lordon, sont « *rivés à des finalités qui ne sont pas les leurs* » et « *dépossédés de toute prise sur leur existence* » (6) ? Difficile d'y trouver à redire. Sauf que

ce sont des « salariés de Tartempion », précisément, qui ont bâti la Sécurité sociale et conquis de haute lutte l'essentiel des droits sociaux dont nous jouissons aujourd'hui. Pour beaucoup, à gauche, cette forteresse du salariat, certes bien ébranlée, mais encore solide, constitue le seul cadre de progrès possible. L'ampleur prise par le débat sur le revenu garanti a ainsi amené le sociologue Bernard Friot, partisan, lui, du salaire à vie (7), à diagnostiquer « *l'effondrement idéologique à gauche* » (Bondy Blog, 6 janvier 2017). Elle a ravivé chez beaucoup la peur d'un « cheval de Troie néolibéral » : l'allocation à tous d'une somme forfaitaire, insuffisante pour donner une réelle marge de manœuvre face à un employeur, servirait de prétexte à la casse de toute la protection sociale existante ainsi que du droit du travail. C'est d'ailleurs pour cette raison que certains libéraux — pas tous, loin de là — se font les avocats du revenu garanti, le dernier rallié en date étant M. Henri de Castries, ancien président d'Axa et soutien de M. François Fillon. Un représentant des assureurs privés : peut-être pas un hasard.

Cela explique la défiance que l'on manifeste à la gauche du PS, aussi bien au sein du mouvement de M. Jean-Luc Mélenchon, La France insoumise, qu'au Parti communiste ou au Nouveau Parti anticapitaliste, à l'égard d'une telle mesure. M. Mélenchon, même s'il dit son intérêt pour les travaux de Friot, maintient le cap du retour au plein-emploi, de la revalorisation des bas salaires, de la lutte contre la précarité et de la réduction du temps de travail. Les partisans du revenu universel partagent ce dernier objectif (M. Hamon préconise d'y inciter les entreprises sans modifier la durée légale), mais il présente à leurs yeux le défaut de ne pas concerner l'ensemble de la société et de « *laisser inchangé le degré de dépendance du salarié* », comme l'écrit Dourgnon. Dialogue de sourds...

Les montants généralement évoqués pour la mise en place d'un revenu garanti n'ont rien pour rassurer les sceptiques. Passons sur le système baroque imaginé par l'économiste Thomas Piketty, membre de l'équipe de campagne de M. Hamon, sorte de prime d'activité améliorée qui n'a de « revenu universel » que le nom (8). Qu'il s'agisse des pistes explorées par le Mouvement français pour un revenu de base (MFRB) (9) ou du projet du candidat socialiste, l'impression qui domine est que, après vous avoir fait miroiter la lune, ils se proposent de vous y emmener en deux-chevaux.

En septembre 2016, M. Hamon prenait pour référence plancher le revenu de solidarité active (RSA), soit 535 euros mensuels pour une personne seule, et fixait pour objectif d'arriver à « *750, voire 800 à 1 000 euros* », même si le quinquennat pouvait ne pas suffire pour atteindre ce montant. La somme de 750 euros pour tous, que mentionnait la première version de son site de campagne, a suscité un tollé, les commentateurs jugeant impossible de réunir les 400 milliards d'euros annuels nécessaires — selon un mode de calcul discutable. Dès lors, il a proposé un plan par étapes, repris dans la plate-forme présidentielle signée avec M. Jadot : revalorisation du RSA à 600 euros, automatisation de son versement (actuellement, un tiers des ayants droit ne le réclament pas), y compris aux 18-25 ans qui en sont jusqu'ici exclus, puis extension à l'ensemble de la population. Les 750 euros étaient désormais l'objectif à terme. Dans une version ultérieure, toute mention de ce montant avait disparu, et l'universalisation devait faire l'objet d'une « *conférence citoyenne* ». Finalement, le plan initial — 750 euros pour tous « *à terme* » — est réapparu sur le site le 18 janvier (10). Que d'hésitations, qui pourraient en annoncer d'autres...

Dourgnon déplore que tous ses interlocuteurs « *ne s'intéressent qu'au financement, et se moquent de l'idée elle-même* ». Cette obsession révèle à la fois la dimension un peu magique que revêt au premier abord l'idée d'un revenu universel et l'efficacité du discours qui, depuis des années, assimile la dépense publique à une catastrophe. « *On nous prend pour des fous furieux* », insiste M. Pouzol, qui s'évertue à répéter qu'en 1945 la création de la Sécurité sociale avait mobilisé l'équivalent de « *100 % du PIB [produit intérieur brut] du*

pays ». Il souligne en outre que ces 400 milliards seraient « réintroduits dans l'économie réelle » (11).

Pour le financement, M. Hamon propose une réforme de l'impôt sur le revenu, rendu « beaucoup plus progressif » et fusionné avec la contribution sociale généralisée (CSG) afin d'intégrer les revenus non salariaux — ce qui pourrait mettre en danger le financement de la Sécurité sociale, auquel est jusqu'ici réservée la CSG. Il envisage une nouvelle fiscalité du patrimoine qui réunirait taxe foncière et impôt sur la fortune, et « aurait un meilleur rendement ». Il souhaite rapatrier « au moins la moitié des 80 milliards d'euros » de l'évasion fiscale, et met en cause les cadeaux faits au patronat, en pure perte, sous forme d'exonérations de cotisations (20 milliards d'euros par an) (12). Il envisage aussi une « taxe sur les robots » lorsqu'un travailleur est remplacé par une machine ; plus largement, il reprend à son compte la prédiction d'une « raréfaction du travail », prédiction qui est loin de faire l'unanimité (13).

Il n'empêche : 750 euros, c'est au-dessous du seuil de pauvreté, évalué par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) à 840 ou 1 008 euros par mois pour une personne seule, selon que l'on retient un seuil à 50 ou à 60 % du revenu médian. Cela permet-il de refuser un emploi ou de discuter ses conditions de travail ou de rémunération ? Ne risque-t-on pas de voir simplement la société payer une partie des salaires à la place du patronat, donnant naissance à ce que Moulier Boutang appelle un « capitalisme d'argent de poche » ? Cette frilosité ne risque-t-elle pas de tuer l'idée dans l'œuf ?

Dourgnon plaide pour une politique des petits pas, une « stratégie de la tortue, façon armée romaine », en espérant que le montant augmente peu à peu. En outre, argue-t-il, une somme faible au départ prêterait moins le flanc à des attaques contre la protection sociale existante. « Pour le moment, de toute façon, nous n'avons pas les forces sociales pour faire mieux. Les syndicats sont contre ! » Reste à voir si cette campagne changera la donne. Et si Moulier Boutang a raison d'affirmer que désormais cette question « ne quittera plus le débat politique ».

Mona Chollet

(1) Cité par Mathieu Magnaudeix, « [Dans les rouages de la "Macron Company"](#) », Mediapart, 3 février 2017.

(2) « [Quelle place pour le travail ?](#) » (PDF), débat entre Jean-Marie Harribey et Carlo Vercellone, *L'Économie politique*, no 67, Paris, juillet 2015.

(3) Julien Dourgnon, *Revenu universel. Pourquoi ? Comment ?*, Les Petits Matins - Institut Veblen, coll. « Politiques de la transition », Paris, 2017.

(4) Cité dans Olivier Le Naire et Clémentine Lebon, *Le Revenu de base. Une idée qui pourrait changer nos vies*, Actes Sud, coll. « Domaine du possible », Arles, 2017.

(5) Seth Ackerman, « L'allocation universelle comme solution au chômage ? », dans Mateo Alaluf et Daniel Zamora (sous la dir. de), *Contre l'allocation universelle*, Lux, Montréal, 2016.

(6) Frédéric Lordon, « [Pour la république sociale](#) », *Le Monde diplomatique*, mars 2016.

(7) Lire Bernard Friot, « [La cotisation, levier d'émancipation](#) », *Le Monde diplomatique*, février 2012.

(8) Thomas Piketty, « [Notre revenu universel est-il vraiment universel ?](#) », 30 janvier 2017.

(9) Jean-Éric Hyafil et Thibault Laurentjoye (sous la dir. de), *Revenu de base. Comment le financer ?*, MFRB - Éditions Yves Michel, Paris-Gap, 2016.

(10) Adrien Sénécat, « [En pleine campagne, Benoît Hamon rabote \(puis remet\) son “revenu universel”](#) », Les Décodeurs, 17 janvier 2017.

(11) Cf. le graphique « [Dépenser pour relancer : des flux et des fuites](#) », *Manuel d'économie critique* du Monde diplomatique.

(12) Entretien au site MadmoiZelle.com, 18 janvier 2017.

(13) Cf. Jean Gadrey, « [L'hypothèse de “la fin du travail” qui fonde le projet de revenu universel de Benoît Hamon est très contestable](#) », 8 janvier 2017.

Nos précédents articles

- « [Le revenu garanti et ses faux amis](#) », par M. C. (juillet 2016).
- « [Une utopie à portée de main](#) », dossier (mai 2013).
- « [L'aurore](#) », par Ignacio Ramonet (janvier 2000).
- « [Instaurer un revenu d'existence contre l'exclusion](#) », par Yoland Bresson (février 1994).
- « [Revenu minimum ou “deuxième chèque” ?](#) », par Jean-Paul Maréchal (mars 1993).